

Annexe au procès-verbal de la séance du Conseil général du 12 décembre 2025

Transcription « mots à mots » de l'échange Téo Linares / Christian Reber (page 7 du procès-verbal de la séance du Conseil général du 12 novembre 2025). Début à la minute 49:18.

Téo Linares

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Puisqu'on nous parle du budget, moi j'ai besoin d'une précision. Si je comprends bien, nous avons un pot commun d'environ CHF 800'000 par an à dépenser pour l'ensemble des projets de la Commune et dans le Plan financier et des tâches, c'était CHF 550'000 pour l'ensemble de ce projet. Actuellement, les CHF 800'000 on les utilise pour l'ensemble des projets. S'il y a CHF 550'000 qui viennent à un projet, comment cela va impacter tous les autres projets de la Commune. Est-ce qu'il y a des projets qui vont passer au second plan, qui vont perdre leur priorité, ou qui devront être remis à une prochaine législature ?

Christian Reber

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Une fois par législature, on peut déroger à ce frein à l'endettement. Donc c'est ce qui va se passer quand on votera pour le budget 2026. Donc on va dépasser. Et puis, si vous acceptez de déroger lors de la validation du budget, ça n'aura plus d'impact entre guillemets sur les autres années. Ça aura juste un impact sur le pourcentage de l'autofinancement qui va se rapprocher plus des 50% et où il faudra veiller à toujours avoir cet autofinancement à 50%. Une fois par législature, on peut le faire. Et puis du fait qu'on a été jusqu'à présent très, je dirais, sur la retenue, ce qui nous permet aujourd'hui d'être un très bon élève au niveau cantonal. Puis ce qui nous permet une fois de nous permettre de déroger pour un projet qui est souhaité, comme ça a été évoqué ce soir attendu de longue date.

Téo Linares

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Si je comprends bien, cette dérogation, on y a droit une fois par législature pour les étapes 1 et 3. Ma question est pour les étapes 2 et 4 à 8 si le projet doit se faire en une législature. Pour la réalisation de la suite du projet, est-ce que ce financement là...

Christian Reber

Cela dépend aussi forcément des résultats qu'on aura. C'est très difficile de faire des projections aujourd'hui. Peut-être que ce sera un peu plus, peut-être un peu moins, mais c'est clair qu'il nous restera deux ans dans cette législature il faudra travailler avec ces, à peu près en gros, CHF 800'000. Mais ça peut être plus comme être moins. Les signes sont plutôt positifs mais on reste quand même prudents quand on entend ce qui se passe au niveau économique autour de nous.

NM / 12 décembre 2025